

**Procès-verbal Séance extraordinaire du 26 février 2014**

**PROVINCE DE QUÉBEC  
MRC DE LA-VALLÉE-DU-RICHELIEU  
MUNICIPALITÉ DE SAINT-ANTOINE-SUR-RICHELIEU**

Procès-verbal de la séance extraordinaire régulièrement tenue par le Conseil de la Municipalité de Saint-Antoine-sur-Richelieu, le mercredi 26 février 2014 à compter de 19 :04 heures, au lieu habituel des séances du Conseil municipal, 1060, rue du Moulin-Payet.

Sont présents, monsieur le Maire, Denis Campeau, ainsi que mesdames et messieurs les Conseillers, Lucie Beaudoin, Pierre Lauzon, Bernard Archambault, Chantal Denis et Jacklyn Estrada, tous, formant quorum sous la présidence du Maire.

Madame la Conseillère, Dominique Rougeau est absente à l'ouverture de la séance et elle arrive et prend sa place à la table du Conseil à 19 :06 heures avant la levée de la séance.

Sont également présents, madame la secrétaire-trésorière et directrice générale, Élise Guertin pour agir aussi comme secrétaire pour la prise des minutes aux présentes ainsi que monsieur l'inspecteur municipal, Marc Béland pour agir comme personne ressources.

• **Constat de l'avis de convocation, du quorum, ouverture de la séance**

L'avis de convocation et le quorum sont constatés. Le Maire ouvre la séance à 19 :04 heures pour traiter des seuls sujets suivants :

**Ordre du jour**

1. Constat de l'avis de convocation et du quorum
2. Modification de l'heure des séances ordinaires au calendrier des séances 2014 (Modification résolution n° 2013-12-399)
3. Période de questions
4. Levée de la séance

\* \* \* \* \*

**RÉSOLUTION 2014-02-079**

Il est proposé par monsieur Bernard Archambault, appuyé par monsieur Pierre Lauzon, et résolu :

**Que** le Conseil municipal modifie la résolution numéro 2013-12-399 adoptant le calendrier déterminant le jour et l'heure de la tenue des séances ordinaires du Conseil municipal au calendrier 2014, modification pour que les séances ordinaires du Conseil municipal débutent à 19 :30 heures à compter de la séance ordinaire du mois de mars 2014 et il en sera de même pour toutes les séances ordinaires suivantes dudit calendrier 2014.

**Adoptée à l'unanimité**

*Il est 19 :06 heures, madame la Conseillère Dominique Rougeau arrive et prend sa place à la table du Conseil.*

**Période de question (s)**

Aucune personne du public n'est présente dans la salle. Aucune question.

\* \* \* \* \*

**RÉSOLUTION 2014-02-080**

**Levée de la séance**

L'ordre du jour étant épuisé, sur motion proposée par monsieur Bernard Archambault, appuyée par madame Dominique Rougeau, la séance est levée à 19 :08 heures.

**Adoptée à l'unanimité**

---

**Denis Campeau,  
Maire**

---

**Élise Guertin,  
Secrétaire-trésorière et directrice générale**